



J'ai renversé un piéton...

Par **Hinano**, le **04/03/2008** à **10:33**

Il est environ **22h00**, je rentre de Paris **à moto** ce Vendredi soir (29 Février) en direction de Rueil Malmaison.

Je sors du tunnel qui passe sous la défense, un **feu** se trouve en haut de cette sortie en montée. Il est **vert**. Je ne roule pas trop vite quand à quelques mètres du passage clouté (=niveau du feu) j'aperçois quelque **chose bouger du côté droit sur le passage clouté** (passage mal éclairé).

Je saisi les freins et comprends que **quelqu'un est en train de traverser le passage piéton en courant. Je freine** ...l'éviter, l'éviter...je ne pense qu'à ça il court arrivant juste devant moi, je donne un coup de guidon à droite quand soudain je réalise que quelqu'un court aussi juste derrière lui. J'essaie de l'éviter à son tour, entre le mur de séparation à ma gauche et elle tétanisée qui vient de s'arrêter devant moi.

Je ne peux l'éviter et la touche avec mon guidon/phare **sur son côté**.

Je m'arrête 5m plus loin et rejoint la jeune fille couchée par terre.

Elle pleure de douleur, heureusement, des personnes l'ont rejoint pour écarter les voitures, lui tenir la tête et commencer à **prévenir les secours**.

Le premier diagnostic des pompiers indiquait juste une plaie au mollet gauche. La fille s'est arrêtée de pleurer. Elle parle normalement (ouf !). Je suis rassuré. Un peu. Si peu.

La Police est arrivée 15mins après, a récolté toutes les informations sur moi, fait souffler dans le ballon, ils écoutent les circonstances de l'accident. L'autre garçon qui courait aussi était en fait un ami de cette fille. Il est bien sûr là et explique **qu'ils ont traversé au rouge**, en courant, ne m'ont pas vu venir...

Après tous ces renseignements pris, l'ambulance est partie, de même que la Police. J'ai pu gardé le contact avec le copain, qui m'a rassuré quant à l'état de son amie, même si au final elle a l'**os du péroné fracturé** (petit os à coté du tibia) et donc **30 jours d'arrêts de travail**, heureusement sans plâtre.

Désolé de ce long descriptif mais je dors mal depuis, car tiraillé entre ma conscience d'avoir blessé quelqu'un mais aussi ce que je risque

Qu'est ce que je risque?

- Des dommages et intérêts à verser à la victime?
- Une responsabilité à 100% auprès de mon assurance?
- Une mention de blessures involontaires dans mon casier judiciaire?

Merci de votre aide

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008 à 08:54**

Bonjour,

Tout dépendra du procès verbal de police.
Votre assurance couvrira les dommages corporels de la victime.

Si la police a noté que la jeune fille a traversé au rouge alors vous ne serez pas inquiété.

Il appartiendra à votre assurance de ce saisir du dossier.

Restant à votre disposition

Par **Hinano**, le **06/03/2008 à 09:27**

Merci d'avoir pris quelques minutes pour lire mon triste récit ainsi que pour votre réponse.

Pour l'instant, j'ai été retiré un feuillet à la Police, mentionnant simplement les noms et adresses ainsi que qui est le conducteur, qui est la victime. Pas de mention des témoignages après l'accident.

En téléphonant à la brigade des Accidents de la route, celle-ci m'a informé que la responsable rentrerait la semaine prochaine et prendrait contact avec les deux parties afin d'obtenir les témoignages quant aux circonstances.

Donc pour le moment c'est le status quo.

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008** à **09:41**

Bonjour

avec plaisir

Ne vous rongez pas les ongles. C'était un accident et votre responsabilité pénale d'après votre récit ne saurait être engagée.

Bonne continuation.

Par **Hinano**, le **11/06/2008** à **11:16**

Dernières nouvelles

J'ai été déposé mon témoignage au commissariat de Police, comme la victime. Pas de dépôt de plainte de sa part, elle a corroboré le fait d'avoir traversé en courant sans regarder.

Mon dossier devrait donc avoir été transmis au tribunal,al pour être jugé mais je n'ais toujours pas reçu aucun compte rendu... Est-ce normal?

Sinon j'ai été contacté par mon assurance qui m'a signifiée un 0% responsabilité au regard des circonstances. C'est toujours une bonne nouvelle.

Et avec un peu de chance, je vais prendre un verre avec elle ce soir afin de nous rencontrer de manière plus civilisée et essayer de tourner la page de cet épisode malheureux.

Dans tous les cas, merci aux réponses de ce forum qui m'a aidé à ne pas faire de crises d'angoisses tout ce temps!

Par **citoyenalpha**, le **11/06/2008** à **15:45**

Bonjour

avec plaisir

merci de nous avoir tenu informé des suites données à votre affaire.

Bonne continuation et restant à votre disposition